



**Commune de
VILLECHENEVE**

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 06 mai 2021

PRESENTS:	Mr CHAZELLES	Bernard	Maire
	Mr SARCEY	Claude	1er Adjoint
	Mr FAVRICHON	Nicolas	2 ^{ème} Adjoint
	Mr PIQUET	Bruno	3 ^{ème} Adjoint
	Mme CHICARD	Christelle	4 ^{ème} Adjoint
	Mme FAURE	Ginette	Conseillère
	Mr BROSSAT	Jean-Baptiste	Conseiller
	Mme DUMAS	Aurélia	Conseillère
	Mme PEYRE DE FABREGUES	Karine	Conseillère
	Mr LARGE	Cyril	Conseiller
	Mr BLANC	Daniel	Conseiller
	Mme HOSTIN	Christelle	Conseillère
	Mr MOREL	Cédric	Conseiller
	Mme SECOND	Virginie	Conseillère

Secrétaire de séance : Mme PEYRE DE FABREGUES Karine Conseillère

Début de la réunion : 20h30

1/ Présentation d'un « Plan guide » ~1 heure 30. Délibération éventuelle

Présentation du Plan Guide par le cabinet d'architecte « l'Atelier », de Montrottier. L'atelier répond à des besoins multiples, de l'urbanisme à l'architecture (neuf et réhabilitation) en passant par des aménagements d'espaces publics.

Le plan guide définit la philosophie et les ambitions du projet. Il fixe les grands principes d'organisation spatiale et urbaine du projet et illustre ses intentions. Il propose les temporalités des différents secteurs à aménager et il définit les grandes orientations afin de permettre à des bureaux d'études spécialisés de réaliser les différents plans techniques.

La problématique de Villechêneve repose essentiellement sur les bâtiments vieillissants. Que faut-il en faire à terme ?

Le Plan guide permet d'impulser des projets.

Le Conseil municipal prendra sa décision lors du prochain Conseil.

2/ Parcelle AI 279 mitoyenne avec l'école (ancienne ZAD) intérêt pour la Commune.

La propriétaire de la parcelle AI 279 qui souhaite vendre sa parcelle, rencontre un problème d'accès sur la départementale.

Le Conseil s'interroge sur l'intérêt de racheter une bande de 600 m² à la propriétaire pour permettre d'offrir un accès sécurisé aux enfants qui se rendent à l'école, et ainsi, permettre de créer un accès sur la départementale.

Le Conseil envisage de proposer un prix de 20€/m² à la propriétaire.

3/ Planning et organisation des élections Départementales et régionales.

Les élus complètent les plannings relatifs aux élections départementales et régionales.
Les élections auront lieu à la salle polyvalente de 08h00 à 18h00, en respectant les règles sanitaires et la distanciation physique.

4/ Programme voirie 2021.

Deux chemins sont à l'étude pour la réfection de la voirie communautaire :

- Chemin de chez Georges pour un total de 66 616.05 € TTC
- Une partie du Chemin des Granges pour un total de 15 794.87 € TTC.

C'est le tronçon du Chemin des Granges qui sera retenu pour cette année 2021. Il s'agit du tronçon du chemin des Granges, délimité par la rue du Stade et le chemin des Placettes.

Le solde de la dotation communautaire sera reporté sur le programme voirie 2022.

Questions diverses

- ✓ Vente de 2 terrains au bouton d'Or. Les compromis seront signés devant notaire les 28 mai et 09 juin. Concernant le lot C, la ligne électrique pourrait être remontée d'un mètre. Une personne est intéressée par le lot D.
La fibre va être préinstallée pour les 4 lots.
- ✓ Feu d'artifice du 13 juillet. Voir si le comité des fêtes souhaite organiser une manifestation ce jour. Si aucune manifestation, le feu ne sera pas tiré.
- ✓ Affichage panneau pocket et panneau lumineux : seulement les informations communales, communautaires, préfectorales, associatifs. Pas de commercial.
- ✓ Communauté de Commune :
OM : envisage de passer de la redevance à la taxe.
Assainissement : remise en place des DSP. Les communes pourraient reprendre en charge une partie des entretiens de l'assainissement, afin d'uniformiser toutes les Communes.
Redynamisation du GR7
Projet maison du numérique à St Clément les Places
Association Araire auprès des écoles
Réflexion transfert des zones artisanales au 1^{er} mai.
- ✓ 13 juin aura lieu le cyclo canton. Passage des enfants vers 09h30 à Villechenève. Besoin de signaleurs.
- ✓ La société SB2I : le Tbi et les ordinateurs portables ont été livrés et seront installés le 12 mai 2021.
- ✓ Une fusion APE / Association du restaurant scolaire est à l'étude
- ✓ Fête de la musique : les organisateurs souhaitent à ce jour la maintenir le samedi 19 juin soir.
- ✓ Espace paramédicale terminée. Une société de nettoyage passera. L'ascenseur sera installé courant juillet afin de pouvoir envisager l'aménagement du 1^{er} étage. Le nom retenu pour l'espace sera « Espace Burie ».
- ✓ Mise en place d'une plateforme de déchets agricoles à Longessaigne qui regroupera les villages de Longessaigne, Montrottier et Villechenève.
- ✓ Prochain Conseil municipal le 10 juin 2021 à 20h30

Fait en Mairie, le 11 mai 2021

Le Maire,
Bernard CHAZELLES

